

**8ème Rallye Régional
de la Vallée de l'Ognon VHRS**
Les 03 et 04 Novembre 2023
Organisé par



Mode de règlement :

Chèque N°
Banque :
Espèces :

Site: <http://asaroyeautosport.fr>

Visa Administratif

Visa Technique

N° Course

Reçu complet le 2023

Points Coupe de France
O Oui O Non

Cases en couleur jaune: Réservé organisation

Toutes les rubriques
doivent être complétées

Pilote

Copilote

Nom

Prénom

Licence FFSA N°

Code ASA

Nom ASA

Date de naissance

Lieu de naissance

Groupe sanguin / rhésus

Permis de conduire N°

délivré le

par la Préfecture de

Adresse N°, rue ou lieu-dit

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Fax

Adresse E- mail Pilote

@

Signature obligatoire

En apposant leur signature ci dessus, le Pilote et le Coéquipier déclarent avoir pris connaissance du Règlement Standard des Rallyes FFSA et du Règlement Particulier de l'épreuve, et en accepter les termes. Ils certifient en outre que les renseignements qu'ils ont inscrit sur cette demande d'engagement sont rigoureusement exacts.

VEHICULE ENGAGE

V.H.R.S

TYPE DE MOYENNE (à cocher)

HAUTE

INTERMEDIAIRE

BASSE

Marque

Modèle

Immatriculation

Cylindrée réelle (en cm3)

Fiche d'homologation N°

Passeport technique N°

ATTENTION !

Cette demande d'engagement ne sera valable qu'accompagnée du chèque.

de: (175 € : avec publicité) (350€ sans publicité) (Un membre ASARAS 160 €)

(2 membrs ASARAS 150€)(160€ avant le 15/10/23)

Chèque à l'ordre de ASA Roye Auto Sport

**A retourner Complet avant
le Mardi 31 OCTOBRE 2023 à**

**STEVENOT Justine
5 Chemin des Lapierras
70270 SAINT BARTHELEMY**